

INVITATION



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE "Dématérialisée"

Epernay le 12 novembre 2020

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs

Madame, Monsieur,

*Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Elective du District Marne qui aura lieu le **dimanche 29 novembre 2020 à partir de 9h30.***

*En raison de la situation sanitaire liée au Covid-19 que nous traversons actuellement et suivant les dernières décisions gouvernementales, cette assemblée sera **dématérialisée. (via le logiciel ZOOM).***

Vous pourrez participer aux travaux de cette assemblée interactive et voter via un ordinateur, une tablette ou encore un smartphone (une connexion internet sera nécessaire).

Une société spécialisée, garantissant le respect de la confidentialité et la sécurité des votes, a été retenue pour assurer la mise en place de cette organisation.

Il vous sera demandé de réaliser, avec nous, une connexion test le vendredi 27 novembre (heure à préciser) afin de garantir son bon déroulement.

Pour vous connecter, vous recevrez, à votre adresse électronique officielle de président de club, un e-mail vous communiquant un lien de connexion, vos identifiant et clé d'émargement ; ceux-ci seront les mêmes pour la connexion test du Vendredi 27 et pour l'Assemblée Générale de Dimanche 29 au matin.

A ce titre, vous pourrez consulter :

- *L'ordre du jour de l'AG*
- *Le procès-verbal de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales*
- *Les listes des candidats aux élections du Comité Directeur :*
 - o *La liste des 18 candidats qui se présentent à titre individuel pour les 14 sièges à pourvoir*
 - o *La liste des 4 candidats qui se présentent au titre des « familles » pour les 4 postes à pourvoir (Féminines, Médecins, Arbitres, Educateurs)*
- *La liste des 4 binômes qui représenteront les Clubs de District aux Assemblées Générales de la Ligue du Grand-Est de Football*
- *Le document « Pouvoir »*
- *Le bilan et le compte de résultat de la saison 2019-2020*

- Le budget prévisionnel de la saison 2020-2021
- Le procès-verbal de l'AG du 05 octobre 2019.

Si vous souhaitez formuler des observations ou des questions concernant les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale, pour organiser au mieux son déroulement, merci de nous les communiquer par mail, à l'adresse direction@marne.fff.fr pour le 25 novembre 2020 au plus tard.

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée générale, il conviendra de contacter un membre licencié de votre club ou d'un autre club ayant un mandat électif susceptible d'y participer et lui donner pouvoir. Le pouvoir sera envoyé impérativement au district, dûment complété et signé à direction@marne.fff.fr pour le 25 novembre 2020 au plus tard, car un paramétrage est nécessaire au niveau du district pour l'attribution des voix.

Attention : les pouvoirs ne pourront pas être pris en compte le jour de l'assemblée, ils doivent impérativement être retournés pour le 25 novembre 2020 au plus tard. Le nombre de pouvoirs est limité à 3 maximum. Par ailleurs, nous appliquerons les règlements statutaires du District relatifs à l'organisation de l'assemblée générale..

Comptant sur votre engagement dans ces conditions exceptionnelles, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président du DMF
Gérard CASSEGRAIN